



Mission Locale
Angevine

PAYS DE LA LOIRE

*Ensemble construisons
votre avenir !*

Rapport d'activité Mission Locale Angevine 2020



Mission Locale Angevine - Siège social

Centre Pierre Cointreau - 132 Avenue De Lattre de Tassigny - 49000 ANGERS - 02.41.24.16.00 - mlangevine@mlla49.fr



ÉDITO Le mot du Président



2020 aura été pour la Mission Locale Angevine, comme pour tous, totalement inédite et exceptionnelle ; en tant qu'organisation contrainte de trouver en quelques jours de nouvelles méthodes de travail, et pour notre public, pour qui cette année a souvent été difficile à titre personnel et professionnel. Comme souvent la crise a amplifié les écarts entre ceux qui s'adaptent et ceux plus fragilisés chez qui elle accentue la précarité.

La priorité des équipes de la MLA aura été de maintenir le lien avec les jeunes et l'augmentation de 17% du nombre de contacts avec eux en atteste.

Sans refaire l'histoire détaillée de cette année, rappelons que - de mi-mars à fin mai, l'accompagnement des jeunes a continué malgré la fermeture de tous les lieux d'accueil et les collectifs

- depuis juin, et jusqu'à ce jour, les équipes alternent travail à distance et accueil physique du public très apprécié.

Les points marquants de l'année sont les suivants :

- Un bon maintien du contact avec les jeunes accompagnés en légère augmentation, une baisse des 1^{ers} accueils, conséquence des confinements et peut être d'un certain « attentisme » de sortie de crise en fin d'année.

- Une forte évolution de la mobilisation des aides financières

- Une situation très contrastée entre les secteurs économiques, un recul mais non un effondrement des situations emploi pour les jeunes grâce au caractère polyvalent du Bassin Angevin.

- Des moyens exceptionnels via les plans gouvernementaux « #1 jeune 1 solution » et régionaux amplifiant les mesures existantes et réaffirmant la confiance et des attentes envers les Missions Locales.

- Des projets à forte dimension partenariale ou événementielle, pénalisés par la crise sanitaire.

- Notre installation à l'Atelier 16/25 apportant déjà aux jeunes GJ et aux salariés de meilleures conditions de travail matérielles et renforçant notre partenariat avec la CCI.

- Une année se soldant positivement financièrement

- Un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes aux conclusions globalement positives sur la bonne gestion de la MLA ouvrant des améliorations en particulier sur la gouvernance.

Mes traditionnels remerciements des équipes de la MLA sont renforcés cette année avec la satisfaction d'avoir surmonté des difficultés inédites, avec une mention particulière pour l'encadrement et l'équipe informatique. Je remercie nos parrains à qui a manqué le lien direct avec les jeunes, source de leur engagement bénévole avec nous. A tous les administrateurs, merci d'avoir maintenu votre engagement avec la MLA malgré les modalités à distance.

Marc GOUA
Président

SOMMAIRE

1	Le Public MLA.....	Page 3
2	Les actions et résultats	
	Accompagnement.....	Page 6
	Emploi.....	Page 9
	Formation.....	Page 11
	Social.....	Page 13
3	Les actions territoriales	Page 15
4	La Mission Locale Angevine	Page 18

INDEX des sigles

AFAJT	Association Foyer Angevin Jeunes Travailleurs
AFODIL	Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALDEV	Angers Loire Développement
ALM	Angers Loire Métropole
APTIRA	Ass pour la Promotion et l'Intégration dans la Région d'Angers
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
FASST	Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire
IRSA	Institut inter Régional pour la Santé
MFR	Maison Familiale Rurale
MJEC	Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique
MLDS	Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
PIAL	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
PIC	Plan d'investissement dans les compétences
PSAD	Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
QPV	Quartier Politique de la Ville
SAAS	Service d'Accueil et d'Accompagnement Spécifique
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UIMM	Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale

Niveaux de formation de l'Éducation Nationale

La **nouvelle nomenclature des diplômes 2019** n'étant pas encore intégrée à notre outil national d'information, nous conservons sur 2020 l'**ancienne nomenclature**

INFRA V

Niveau VI et V bis : Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6^{ème} à 3^{ème}), abandon en cours de CAP BEP avant l'année terminale.

Niveau V : CAP ou BEP, sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.

SUPRA V

Niveau IV : Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent, abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau III : Diplôme de niveau Bac+2 : DUT, BTS écoles des formations sanitaires ou sociales...

Niveau II : Diplôme de niveau Bac+3 ou 4 licence, maîtrise ou équivalent.

Niveaux I : Diplôme de niveau égal et supérieur à Bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...

1

Le PUBLIC MLA

Profil des jeunes

5 287 jeunes accompagnés

(5 156 en 2019 soit +2,5%, Pays de Loire +2%)

2 238 1^{ers} accueils

(2 352 en 2019 soit -4,8%, Pays de la Loire -4%)

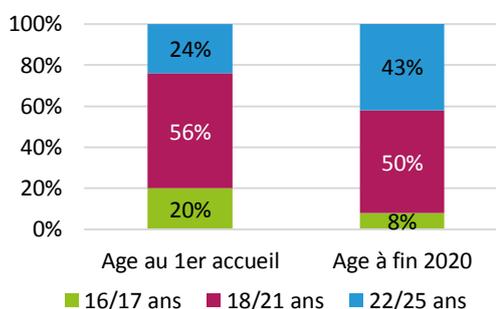


Age des jeunes

7,5% des jeunes accompagnés sont mineurs.

20% sont mineurs au 1^{er} accueil.

Légère augmentation par rapport à 2019.



Niveau scolaire

Poursuite de l'augmentation du niveau scolaire

	2016	2017	2018	2019	2020
Bac validé et plus	27%	29%	30%	32%	33%

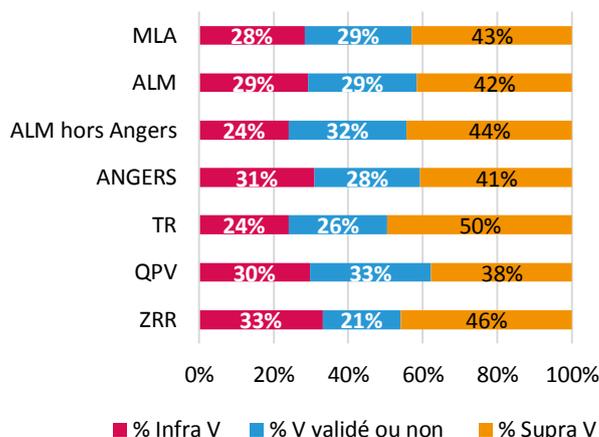
De fortes disparités : sont de niveau infra V

28% des jeunes MLA (22% des 35% des hommes),

30% des jeunes QPV, 33% des jeunes ZRR,

29% des jeunes ALM,

24% des jeunes des territoires ruraux.

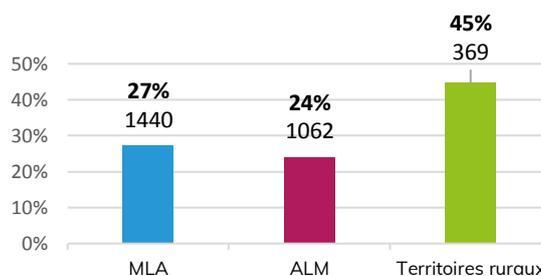


Permis de conduire

27% des jeunes accompagnés ont le permis de conduire (-1% par rapport à 2019).

Avec de fortes disparités selon les territoires

Selon la dernière étude DREES-INSEE 2014 : 65 % des 18-24 ans ont le permis.



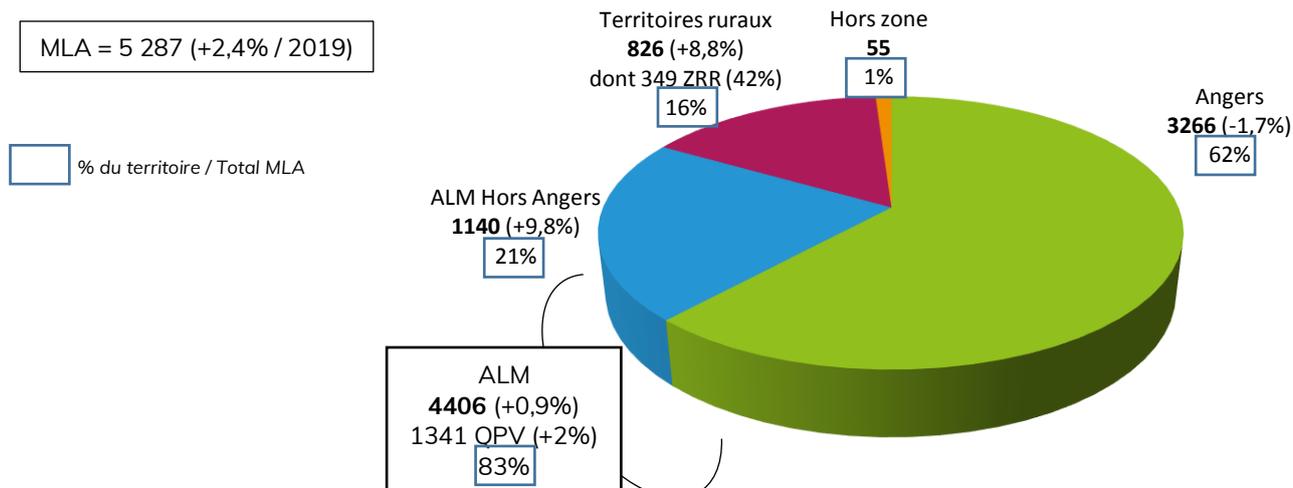
Logement

673 jeunes (13%) déclarent être sans logement ou dans un logement précaire. Cette donnée, principalement collectée au moment du 1^{er} accueil, ne reflète sans doute pas l'effet de précarisation de la crise sanitaire.

Nombre et part des jeunes accompagnés ayant le permis B

Provenance des jeunes accompagnés

83% des jeunes sont accompagnés sur Angers Loire Métropole, 16% sur les Territoires Ruraux.



L'évolution de l'activité est différente selon les territoires : augmentation sur les territoires ruraux (+8,8%) et sur ALM hors Angers (+9,8%), légère baisse sur Angers (-1,7%).

Territoires ruraux	2020	Evol 2020/2019
Beaufort en Anjou	157	1%
Bellefeuille en Layon	162	5%
Brissac Loire Aubance	121	1%
Chalonnnes sur Loire	88	-10%
St Georges sur Loire	47	12%
Durtal	100	85%
Seiches sur le Loir	108	1%
Tiercé	43	54%

ALM hors Angers	2020	Evol 2020/2019
Avrillé	128	91%
Beaucouzé	120	20%
Les Ponts de Cé	118	-23%
Loire Authion	93	21%
Montreuil Juigné	116	18%
Mûrs Érigné	82	24%
St Barthélémy d'Anjou	85	9%
Trélazé	280	-7%
Verrières en Anjou	118	17%

Angers	2020	Evol 2020/2019
Centre ville	757	4%
Belle Beille Lac de Maine	441	-2%
Deux Croix Banchais	242	-10%
HSA St Jacques	380	9%
Justices	250	-17%
La Roseraie	689	18%
Maison d'arrêt	109	-3%
Monplaisir	326	-8%
SAAS	72	6%

QPV (stricto sensu)	2020	Evol 2020/2019
Belle Beille Lac de Maine	249	-3%
Deux Croix Banchais	118	-1%
HSA St Jacques	65	-7%
La Roseraie	471	18%
Monplaisir	255	7%
Trélazé	56	-27%
Centre ville*	119	-1%
Autres territoires	8	
Total QPV	1341	2%

*dont 44 Savary

Depuis 2019, nous prenons ci-dessus en considération le lieu où le jeune est reçu et non plus son territoire d'habitation.



La MLA bénéficie d'une forte implantation sur les 8 territoires prioritaires de la Politique de la Ville Angers Trélazé

1 341 jeunes vivant en zone QPV sont accompagnés principalement par les 6 antennes au cœur des quartiers.

38% des jeunes accompagnés sur Angers/Trélazé habitent une zone QPV.

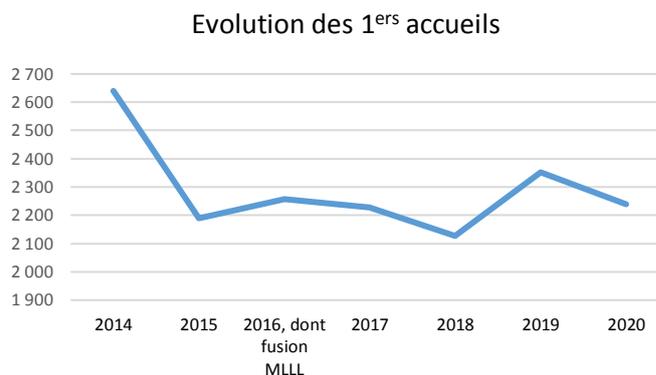
25% des jeunes accompagnés sur l'ensemble de la MLA habitent une zone QPV.

30% des jeunes QPV sont infra V (29% ALM et 28% sur l'ensemble de la MLA).

2 239 jeunes en 1^{ère} inscription

En légère baisse par rapport à 2019 : -113 jeunes, -4,8%.
Environ 10 nouveaux jeunes par jour d'ouverture.

1 ^{ers} accueils	2020*	Évolution 2019/2020
Ensemble de la MLA	2239	-4,8%
ALM	1849	-5,4%
Angers	1294	-11,1%
Dont QPV	423	-10,2%
ALM hors ANGERS	555	11,0%
Territoires ruraux	363	-2,7%
Dont ZRR	123	-24,5%
Dép 49	4 112	-5%



*Lieu d'accueil,

Hors zone au moment du requêtage : 27

Sur l'ensemble de l'année 2020, les 1^{ers} accueils diminuent sur tous les territoires à l'exception d'ALM hors Angers. Mais c'est une année très contrastée en lien avec le contexte sanitaire : hausse des 1^{ers} accueils de janvier à mi-mars, forte chute de mi-mars à fin mai (1^{er} confinement), effet report sur juin/juillet, pas de fort développement des 1^{ers} accueils sur le dernier trimestre, peut-être en lien avec un attentisme de « fin de crise sanitaire ».

Cette évolution est complexe à analyser : effet de la crise sanitaire sur l'emploi et sur le nombre de jeunes abandonnant un parcours d'études, démographie de la classe d'âge, niveau de délégation par Pôle Emploi variable, stabilité de l'équipe MLA en place et efficacité des partenariats locaux de repérage des jeunes peuvent expliquer des situations très diverses.

ALM hors Angers	2020	Evol 2020/2019
Avrillé	68	119%
Beaucouzé	71	48%
Les Ponts de Cé	62	-14%
Loire Authion	50	43%
Montreuil Juigné	60	11%
Mûrs Érigné	38	-12%
St Barthélémy d'Anjou	35	6%
Trélazé	111	0%
Verrières en Anjou	60	-18%

Angers	2020	Evol 2020/2019
Centre ville	326	-25%
Belle Beille Lac de Maine	174	-9%
Deux Croix Banchais	84	-26%
HSA St Jacques	159	18%
Justices	115	-15%
La Roseraie	236	13%
Maison d'arrêt	28	-42%
Monplaisir	136	-14%
SAAS	36	20%

Territoires ruraux	2020	Evol 2020/2019
Beaufort en Anjou	64	-19%
Bellevigne en Layon	67	6%
Brissac Loire Aubance	46	-32%
Chalennes sur Loire	44	5%
St Georges sur Loire	21	-9%
Durtal	62	68%
Seiches sur le Loir	36	-10%
Tiercé	23	10%

Depuis 2019, nous prenons ci-dessus en considération le lieu où le jeune est reçu et non plus son territoire d'habitation.

ACCOMPAGNEMENT

Un accueil de proximité sur 29 lieux d'accueil (voir détail page 18).

21 317 entretiens individuels (4 par jeune en moyenne, en augmentation) qui traduisent le bon maintien de notre mission malgré les périodes de travail à distance (voir page 7).

Des dispositifs d'accompagnement renforcé

1 344

jeunes entrés en

PACEA

Le PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) concrétise le droit à l'accompagnement et à l'insertion des jeunes et reflète le travail de diagnostic et de plan d'actions global mené avec eux ; sa forme la plus intensive est la Garantie Jeunes.

3 944 allocations attribuées à **1 150** jeunes différents (hors GJ), au total **339 301€** distribués pour un soutien à la mobilité, à la formation ou une aide à la démarche d'insertion.

1 336

jeunes entrés en

PPAE

Pôle Emploi délègue à la MLA le suivi de jeunes demandeurs d'emploi ayant besoin d'une approche globale de leurs problématiques. **1 708** jeunes orientés par Pôle Emploi (+ 2% / 2019), pour **1 336** entrées effectives (+8% / 2019).



pôle emploi

252

jeunes suivis dans le

PLIE

Ce dispositif d'accompagnement renforcé porté par l'ALDEV met en œuvre des outils spécifiques dont l'accès aux chantiers d'insertion.

78 femmes (31%) et 174 hommes (79%), 88 nouvelles entrées, 22 sorties positives, 63 % des jeunes ont accédé à un emploi : IAE (39 %) ou ordinaire (24%).

- Confirmation de l'augmentation du nombre de femmes à entrer dans le dispositif.
- Majorité de jeunes sans qualification intégrés au dispositif.
- Bon maintien de l'accès à l'emploi d'insertion même si baisse en 2020 du fait des places limitées à cause de la crise sanitaire.
- Stabilité du nombre de jeunes accédant à l'emploi de droit commun **24%**.



15

jeunes suivis dans le

PIAL

Malgré le contexte sanitaire, **15** jeunes de nationalités extra-européennes (4 femmes, 11 hommes) ont pu bénéficier de ce parcours comprenant une formation linguistique en français (APTIRA) et un accompagnement renforcé MLA.

7 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes sur les groupes dédiés au public migrant.





Les modalités d'accompagnement ont dû s'adapter en raison de la crise sanitaire

Sur le 1^{er} confinement, la MLA a réorganisé son soutien et ses accompagnements uniquement à distance avec la priorité de maintenir le contact avec les jeunes, la majorité de l'offre de service n'étant plus mobilisable. L'utilisation du matériel des espaces numériques jeunes, le développement d'outils collaboratifs et la mise en place de solutions temporaires de téléphonie ont permis un équipement assez rapide et correct des équipes en travail à domicile.

A partir de juin, se sont mises en place des formules mixtes (télétravail, accueil en antenne) pour les professionnels accueillant le public et les fonctionnels.

Bravo aux professionnels qui ont inventé d'autres façons de travailler comme le montre la nature des événements avec les jeunes :

-40% d'ateliers ou d'informations collectives, -73% de visites.

Mais fort développement des échanges par SMS +65%, par mail +49%, par téléphone +34%.

Et le nombre total d'événements (hors administratif) en progression de 17% est le signe d'un bon maintien de notre activité malgré le contexte.



Zoom sur un parcours « Jeune en errance »

Cet exemple illustre les effets positifs du partenariat avec le SAAS et d'autres services en proximité : alimentation du dossier de demande d'hébergement en cours, solution trouvée quand la personne a été à la rue, tout en travaillant la question de l'insertion professionnelle.

Juillet 2020 : obtention du statut de réfugiée et fin de l'allocation pour demandeur d'asile ADA.

Août : plus de ressources, toujours hébergée par des tiers, domiciliation au SAAS, demande d'hébergement d'urgence au SIAO 49, premier accueil et diagnostic MLA.

Septembre : demande d'aide financière FAJ par la MLA, proposition de la Garantie Jeunes pour travailler la recherche d'emploi et avoir des ressources.

Octobre/novembre : la jeune femme change plusieurs fois de lieu d'hébergement parfois à 40 km d'Angers et ne vient plus aux rendez-vous, l'entrée en GJ ne se réalise donc pas.

Décembre : elle refuse les avances de la personne qui l'héberge et finit par être mise à la rue, dégradation de son état physique et psychologique.

SAAS : Alerte 115, mise à l'abri à la Halte de nuit, orientation vers le dispositif Passerelle, puis vers une place en ALT réfugié, entrée sur le dispositif PLIE.

Janvier 2021 : embauche dans un chantier d'insertion par le PLIE.

Juin 2021 : toujours en poste dans le chantier, et travaille un projet de formation.



Le projet « PIC Repérage des jeunes dits invisibles »

Lancé fin 2019, ce projet à forte dimension partenariale a pour objectif de mettre en place des actions innovantes pour repérer des jeunes qui ne viennent pas spontanément vers notre structure et de développer le « aller vers ».

Il comporte 5 axes :

- Grain d'Sel Lab, action d'expression et de propositions de jeunes MLA pour « capter » d'autres jeunes.
- Renforcements de partenariats existant ou création de nouveaux partenariats avec des structures en contact avec les jeunes ou les familles.
- Actions innovantes « hors les murs » portées par des partenaires de terrain pour repérer des jeunes et les orienter vers la MLA.
- Renforcement de nos actions de proximité auprès de publics fragiles (jeunes sous-main de justice, décrocheurs, Protection Judiciaire de la Jeunesse...).
- Axe communication avec un renouvellement de nos outils de communication externe.

Comme dans les autres Missions Locales lauréates, ce projet a été très fortement impacté par la crise sanitaire avec de nombreuses déprogrammations d'événements ou d'actions et une difficulté dans un contexte perturbé à mobiliser les partenaires sur les actions innovantes.

De ce fait, les objectifs n'ont été atteints qu'à 50% environ : 148 jeunes repérés d'octobre 2019 à février 2021, pour un objectif de 200 jeunes par an.

213 entrées (-30% / 2019), 30 groupes + 42 renouvellements.
64 jeunes validés n'ont pas donné suite (93 en 2019).
1 179 entrées depuis sept. 2016.

Une adaptation du dispositif aux spécificités du public :

- 1 seul groupe délocalisé en raison de la crise sanitaire.
- Groupe spécifique Jeunes étrangers.
- Facilitation de l'accès pour les jeunes sous-main de justice.
- Groupes spécifiques de jeunes diplômés.

En 2020, une évolution du processus d'accompagnement pour une meilleure adaptation aux besoins des jeunes :

- Un tronc commun collectif de 15 jours et des ateliers ciblés dès la semaine suivante dans une offre d'ateliers mensuels densifiée.
- Des démarrages de groupe plus réguliers pour réduire le délai entre prescription et démarrage de l'accompagnement.
- Des groupes réduits à 8 jeunes pour faciliter leur implication.
- Une installation sur l'Atelier 16/25 avec une réelle amélioration des conditions d'accueil des jeunes. (cf. p. 18)

498 jeunes en parcours contre 611 en 2019 soit une baisse de 18%,
711 ateliers, 12 intervenants.

5 355 entretiens pour 488 jeunes accompagnés, une moyenne
de 11 entretiens par jeune malgré les difficultés sanitaires.

Une garantie de ressources contribuant à l'autonomie :

1 210 387€ d'allocations (-9% / 2019).

Un partenariat riche et varié : CCAS de la Ville d'Angers,
J Angers Connectée Jeunesse, AFAJT, AFODIL, Sport Pour
Tous, AFPA, Finances et Pédagogie, CARSAT / CPAM / IRSA,
Art thérapeute.

Des résultats positifs en termes de développement de l'autonomie et d'Emploi/Formation, mais un impact de la crise sanitaire sur l'accès à l'entreprise.

- Atteinte des objectifs pour revaloriser les jeunes, acquérir le socle de compétences sociales, faciliter l'accès à l'emploi, stabiliser la situation sociale.
- Des mises à l'emploi réussies mais impactées par la crise : périodes « gelées », secteurs sinistrés, et moindres possibilités d'accueil en immersion (période incertaine, télétravail, moindre disponibilité des tuteurs ...).

1 014 situations emploi* et formation pour les 498 jeunes en cours de parcours en 2020.

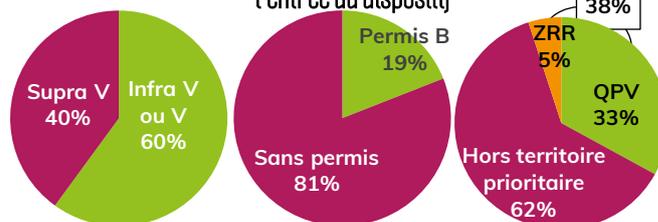
Nombre de situations par jeune accompagné :

- -30% de stages, -20% de situations emploi.
- +11% de contrat en alternance et +13% de formations.
- 1 jeune/3 en situation « emploi »* dans les 2 1^{ers} mois.
- 1 jeune sur 2 en situation « emploi »* à 4 mois.

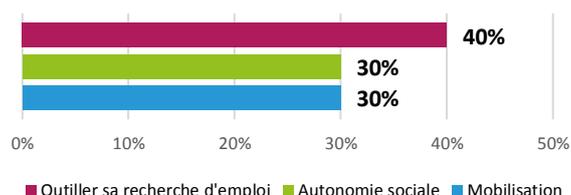
*situation « emploi » = contrat de travail ou stage en entreprise

- 212 sorties de jeunes ayant fait 1 an d'accompagnement** :
50 % en sorties positives avec un écart de 10 points entre le 1^{er} et le 2nd semestre (période de confinement).

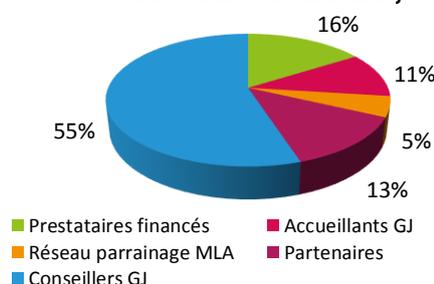
Des jeunes multipliant des freins à l'emploi à l'entrée du dispositif



Thèmes des modules collectifs



Animateurs des modules collectifs



	Nbre de situations	Nbre de jeunes
Emploi	673	245
Immersion	293	184
Formation	92	82
Alternance	48	38

	Jeunes sortants**	Sorties positives	Sorties Emploi Formation
1 ^{er} semestre	108	49%	45%
2 ^e semestre	104	57%	55%



Zoom sur l'accompagnement physique

Le manque de confiance est le plus grand frein à lever pour l'accès à l'emploi. Nous avons organisé des temps de présentation des opportunités du territoire, de vérification des outils de candidature, et d'accompagnement physique la veille pour repérer les déplacements et le jour J pour faciliter la prise de contact avec les entreprises.

EMPLOI

3 064
entrées en situations
emploi
 pour 1 896 jeunes différents

Une baisse de l'accès à l'emploi mais pas un effondrement 3 064 situations emploi contre 3 645 en 2019 soit -16%.
1 896 jeunes, soit 36% des jeunes accompagnés, ont eu au moins **une situation emploi** en 2020 (39% en 2019).

On note une **augmentation de l'emploi CDI** en valeur et en poids (11% de l'ensemble des situations emploi), une stabilité des emplois aidés et un recul des autres types de contrats.
 A noter : 28 situations en emploi francs (36 en 2019) et une augmentation de 23% de l'emploi durable.

29% des situations emploi concernent des jeunes QPV (26% en 2019) et 18% de ces emplois sont « durables » (17% en 2019).

37% des jeunes en QPV ont au moins une situation emploi dans l'année, soit le même taux que sur l'ensemble de la MLA.

Rappel : sont comptabilisées les situations emploi dont la MLA a connaissance, donc sous-estimées.

Contrats Aidés

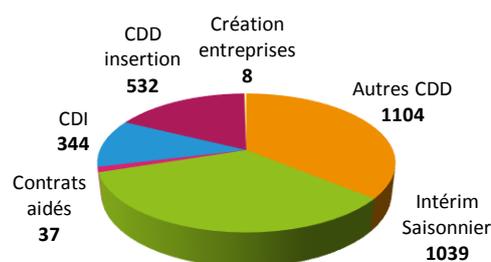
Parcours Emploi Compétences (PEC) - secteur non marchand :

Ils ont pris la relève des CAE en 2018, et étaient, avant le plan « #1 jeune 1 solution », peu destinés aux jeunes. En 2020, une enveloppe limitée et contrainte de 17 contrats conclus (sur 17 alloués).

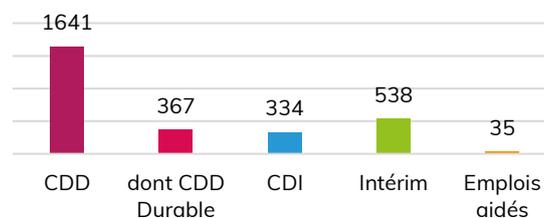
Contrat d'Insertion dans l'Emploi (CIE) secteur marchand :

Aucun contrat conclu en 2020.

Entrées en situation Emploi



Nombre de jeunes en ...



Situations non salariées

610 situations d'immersion en entreprise pour 457 jeunes, soit une baisse de 22% par rapport à 2019 : la crise sanitaire a limité les capacités d'accueil de stagiaires en entreprise.

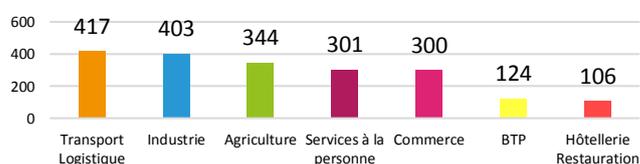
500
entreprises
en lien avec la MLA

Baisse marquée du nombre de postes à pourvoir collectés par la MLA, 2305 postes (- 26% / 2019).

434 jeunes recrutés sur ces offres (-15%/2019).

Si le nombre d'offres et de postes collectés enregistre une forte baisse dans certains secteurs d'activité (petit commerce, BTP, Hôtellerie-Restaurant), d'autres, en revanche, ont connu une hausse importante : Transports/Logistique, Industrie et Agriculture représentent à eux trois 51% des postes à pourvoir, suivis par les Services à la Personne (13%).

Nbre de postes collectés par la MLA par secteur



Animation emploi

A travers différents types d'actions, nous proposons aux employeurs une communication auprès des jeunes, une aide à la promotion de leur secteur d'activité, de leur image et des opportunités d'emplois.

Le contexte sanitaire a eu pour conséquence la suspension sur une partie de l'année de nos rencontres régulières employeurs, « **Une Entreprise Recrute** ».

17 rencontres ont pu être organisées (30 en 2019), pour **15 entreprises différentes**.

90 jeunes ont pu y participer. Leur situation mesurée à trois mois indique que **37** d'entre eux (soit 41%) avaient trouvé une solution emploi, formation ou engagement Service Civique.

Globalement, sur le territoire, les événements emplois ont été en fort recul sur l'année 2020 (annulations, reports, ou modalités plus modestes en lien avec le contexte sanitaire).

131**nouveaux jeunes
guidés par****24 parrains et marraines
(18 hommes et 6 femmes)**

67 hommes et 64 femmes parrainés,
dont 52 % de niveau V ou Infra,
dont 54 (41%) jeunes QPV ou ZRR qui sont, pour
48 % d'entre eux, de niveau V ou Infra.

**66 % des jeunes sortis du parrainage dans l'année
ont accédé à l'emploi** (69 % de CDI, CDD +de 6 mois,
ou contrats en alternance) et **19 % à une formation
qualifiante ou diplômante.**

Le parrainage bénéficie bien aux jeunes les plus fragiles
et qui manquent de réseau social ou professionnel.

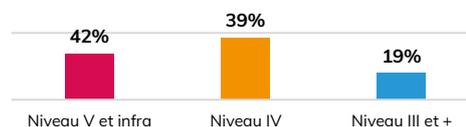
Nous remercions nos parrains et marraines bénévoles ;
ils sont issus de secteurs professionnels divers et 46 %
sont encore en activité.

59**bénéficiaires****du Collectif Pass Emploi**

Service basé sur le collectif et le travail collaboratif animé par
un professionnel MLA pendant 3 semaines : séances
quotidiennes de travail collectif, utilisation intensive des
outils numériques, mises en situation de recherche d'emploi,
intervention de parrains/marraines sur des simulations
d'entretiens d'embauche.

Le nombre global de bénéficiaires a baissé par rapport à
2019 (70) mais la part des jeunes de niveau V ou infra
a progressé de 8%.

56% de femmes et 44% d'hommes.
32% de jeunes QPV ou ZRR (en progression de 23%).

Niveau des jeunes**338****jeunes bénéficiant****d'emplois « solidaires »**

Les jeunes sont valorisés par ces missions, même courtes, qui leur permettent d'être reconnus, de participer à des
événements ou à un environnement réel de travail.

Jobs Divers : 66 jeunes (105 en 2019)

Boost'heures : 18 jeunes (13 en 2019)

Chantier Premier Emploi : 84 embauches (60 en 2019)

Clauses d'insertion ALM : 170 jeunes (163 en 2019)

Zoom sur le Plan de relance « #1 jeune, 1 solution »

Pour venir en aide à la jeunesse face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, le Gouvernement
a lancé en juillet 2020 le plan « #1 jeune, 1 solution ». D'un montant de près de 7 milliards d'euros, ce plan
ambitionne d'apporter une solution adaptée aux besoins de chaque jeune, qu'il s'agisse d'un emploi, d'une
formation ou d'un accompagnement vers l'emploi pour les jeunes les plus en difficulté.

En parallèle, le site 1jeune1solution.gouv.fr a été lancé en
novembre 2020 pour mettre à disposition des jeunes et de ceux
qui les accompagnent l'ensemble des dispositifs prévus par le
plan « #1 jeune 1 solution » et faciliter leurs recherches d'emploi
en les mettant en relation avec des entreprises qui recrutent.

Les jeunes peuvent également s'inscrire à des événements de
recrutement près de chez eux et demander à être rappelés par un
conseiller mission locale s'ils ont besoin d'un accompagnement
renforcé vers l'emploi.

Entre fin novembre 2020 et fin mai 2021, 52 jeunes ont demandé à être contactés par la MLA. Selon la
situation, ils ont pu être inscrits à la MLA pour y engager un accompagnement ou être redirigés vers la
structure ad-hoc (Centre Info Jeunesse par exemple).

Le site 1jeune1solution.gouv.fr est également un espace ressources pour les entreprises qui peuvent à la fois
y déposer leurs offres d'emploi ou de stages et y trouver de nombreuses informations sur les aides financières
et les mesures mises en place par l'Etat pour les soutenir dans leurs recrutements.

La MLA publie sur ce site les différents événements de recrutement qu'elle organise, comme les jobdatings
« Une entreprise recrute » proposés chaque semaine.



FORMATION

943

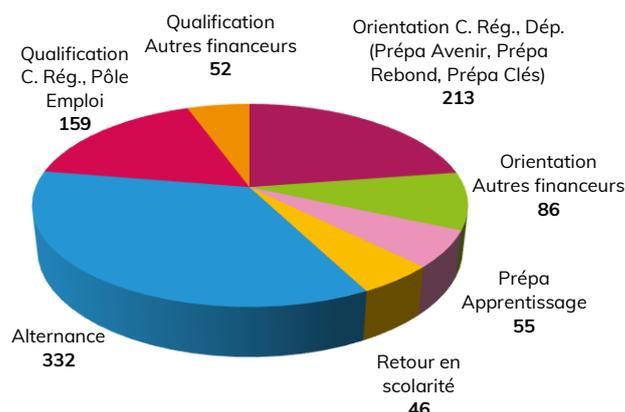
Jeunes*

pour 971 situations de formation

- **Augmentation de la mobilisation pour la formation des jeunes** : +7% d'entrées en situation et +15% de jeunes.
- **Augmentation** du nombre de jeunes ayant suivi une **action d'orientation** : **299** (263 en 2019).
- **Forte progression de l'Alternance** (+23%) : **332** jeunes en 2020, 270 en 2019. Le nombre de jeunes en **apprentissage est en progression de 64%**, boosté par les **mesures d'aide du Plan « #1 jeune, 1 solution »** tandis que le nombre de jeunes en contrat de professionnalisation baisse de 26%.
- **Léger recul** du nombre de jeunes ayant **accès à la formation qualifiante** : **211** (228 en 2019) après une baisse de 14% entre 2018 et 2019.

*A noter : certains jeunes suivent plusieurs formations.

Nombre de jeunes en formation



PREPA APPRENTISSAGE, une forte montée en puissance en 2020

Apparu en 2019 et financé par le Plan d'Investissement dans les Compétences, Prépa Apprentissage permet à des jeunes de 16 à 29 ans révolus de réussir leur entrée en apprentissage, en particulier les jeunes peu ou pas qualifiés, résidant en QPV, en ZRR, les jeunes « PIC » (niveau maximum IV non validé) et les personnes en situation de handicap.

Prépa Apprentissage, qui constitue un sas en amont de l'apprentissage, propose :

- Un accompagnement renforcé,
- Des stages en entreprise,
- Des parcours adaptés allant de quelques semaines à quelques mois en fonction de la situation et du projet du jeune (recherche d'un nouvel employeur, découverte et consolidation d'un projet).

LES AVANTAGES

- Construire ou mûrir un projet professionnel pour prévenir les ruptures des contrats d'apprentissage des premières semaines.
- Acquérir les savoir être professionnels et les codes nécessaires à l'intégration en entreprise.
- Faciliter la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage.
- Consolider les compétences de base.

En 2020, **54 jeunes** de la MLA en ont bénéficié (26 en 2019) dans 5 organismes : le CFA Pôle formation UIMM, l'ESA avec le Lycée Professionnel les Buissonnets, le CFA de la CCI, le CFA de la Chambre des Métiers, le GRETA.

POUR LES JEUNES
PEU OU PAS QUALIFIÉS

... POUR S'INSÉRER DANS
LE MONDE PROFESSIONNEL
PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

**PRÉPA
APPRENTISSAGE**



identifier ses
compétences et ses
connaissances



développer les
pré-requis relationnels



sécuriser son entrée en
contrat d'apprentissage



Zoom sur l'Obligation de Formation des jeunes mineurs

L'obligation de formation s'inscrit dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, présenté par le Président de la République le 13 septembre 2018, et se concrétise avec la loi du 26 juillet 2019 « Pour une école de la confiance ».

Cette loi crée l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020 et prend le relai de l'obligation d'instruction jusqu'à 16 ans.

L'obligation de formation s'inscrit également dans le plan de relance « #1jeune1solution » dont le but est d'accompagner les jeunes mineurs vers une poursuite d'études, un retour en formation ou un dispositif d'insertion professionnelle et sociale.

Les Missions Locales, en lien avec les PSAD et à moyen terme avec de nouveaux liens entre les systèmes d'information, sont chargées de repérer les jeunes de 16 à 18 ans, ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). Elles leur proposent des solutions, en collaboration avec les partenaires mobilisés.

Les Missions Locales ont la responsabilité de contrôler le respect de l'obligation de formation.

Le décret du 6 août 2020 précise la liste des dispositifs d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle permettant de justifier du respect de l'obligation de formation.

Une équipe dédiée MLA et des processus de travail ont été définis fin 2020 pour une mise en place opérationnelle début 2021.



Zoom sur la Promo 16-18

La Promo 16/18 est un nouveau programme intégré au plan « # 1jeune, 1 solution », d'une durée de 13 semaines confié à l'AFPA et dédié aux jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation.

Ce programme de mobilisation vient compléter les dispositifs déjà mis en œuvre par les Conseils Régionaux et par l'Education Nationale pour lutter contre le décrochage scolaire.

Depuis le démarrage de la première Promo en décembre 2020 et à fin mai 2021 :

46 jeunes ont intégré le dispositif à Angers.

25 jeunes ont terminé leur parcours de 13 semaines et parmi eux :

- 5 ont intégré la Garantie Jeunes,
- 2 ont intégré l'EPIDE,
- 7 sont entrés en formation qualifiante,
- 1 a signé un contrat d'apprentissage,
- 1 a signé un CDI.



Les autres jeunes poursuivent leur accompagnement individuel à la MLA dans le cadre du PACEA.



Les ACTIONS & RÉSULTATS

SOCIAL

Si l'accès à l'emploi ou la formation d'un jeune est la finalité, la plus-value de la Mission Locale est le travail réalisé sur de nombreuses questions d'ordre social, afin de développer l'autonomie du jeune.

Mobilité

L'apprentissage de la conduite a été freiné par la fermeture des auto-écoles pendant les périodes de confinement. Les parcours des jeunes se sont allongés, le coût du permis a augmenté.

- Allocations PACEA mobilisées pour soutenir les points **mobilité/transport/permis** : **29 088€**.
- Orientation plateforme départementale mobilité Néomobin avec évaluation des freins à la mobilité : **59 jeunes**.
- Permis QPV : aide financière et apprentissage avec l'auto-école AFODIL : **4 permis B, 5 permis AM**.
- Permis citoyen CCAS Angers, mobilisation de l'aide financière et accompagnement : **10 jeunes**.
- Autres outils mobilisés : permis FASTT, aide permis apprentis, allocations GJ, FAJ permis...

Aide sociale

Une convention avec le CCAS permet aux jeunes angevins de rencontrer facilement un travailleur social dédié, à la MLA ou au CCAS, pour travailler les freins sociaux à l'insertion professionnelle et favoriser l'accès aux droits : **66 orientations**.



Logement

158 jeunes ont été orientés par la MLA vers le Service Logement Jeunes (géré par l'association Habitat Jeunes David d'Angers) pour des conseils et accompagnement logement.

Accès au Droit

Jeunes (**47 orientations**) et professionnels peuvent solliciter la permanence juridique de la MLA, lieu d'information juridique généraliste, essentiellement pour des questions liées au droit du travail et au droit des étrangers.



Publics spécifiques

Jeunes en errance

72 jeunes (14 femmes et 58 hommes) co accompagnés par la MLA et le service social du SAAS de l'Abri de la Providence, dont **36 premiers accueils** (8 femmes et 28 hommes) : augmentation de 20 % des premiers accueils en 2020 malgré deux mois de fermeture liée au premier confinement, traduisant vraisemblablement une augmentation des situations de forte précarité.



Travailleurs handicapés

201 jeunes reconnus travailleurs handicapés ont été accompagnés à la MLA en 2020 (soit 3.8 % des jeunes accompagnés).

Jeunes sous-main de justice

109 jeunes hommes co accompagnés avec le SPIP 49. A noter, en raison de la crise sanitaire, l'accès à la Maison d'Arrêt a été suspendu une grande partie de l'année.

Santé

338 propositions d'écoute psychologique :

Grâce au partenariat avec le DiASM (dispositif d'appui en santé mentale) les jeunes ont bénéficié d'entretiens et d'un accompagnement complémentaire avec les psychologues du DiASM au sein de la MLA sur un temps d'intervention correspond à un mi-temps. La crise sanitaire a significativement augmenté les sollicitations de ce service.

Aides financières

1 762 586 €

mobilisés

en aides financières

Aide ponctuelle ou allocation dans le cadre d'un dispositif, les conditions d'accès et montants versés diffèrent, cependant l'objectif de ce soutien financier est souvent le même : sécuriser financièrement le parcours d'insertion du jeune.

Le **PACEA** et la **Garantie Jeunes** (Etat) s'accompagnent de moyens substantiels pour le soutien financier des jeunes :

- allocations occasionnelles PACEA (90€ mensuels) et jusqu'à 480€ une fois dans l'année pour soutenir un projet spécifique (mobilité, formation...). Au total **362 017€** (y compris le PIAL), en forte augmentation en 2020 (+71%).
- allocations Garantie Jeunes en baisse compte-tenu du recul des entrées : **1 210 387€** en 2020, 1 329 568€ en 2019, 1 247 K€ en 2018 : allocation mensuelle maximale de 497€ (dégressive si accès à l'emploi en cours de GJ).

Le **Fond d'Aide aux Jeunes** (FAJ), dispositif du Conseil Départemental 49 pour les 18/25 ans : soutien financier dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle pour la vie quotidienne/alimentation, emploi, formation, logement, hébergement, mobilité.

En 2020, il a très fortement augmenté en lien avec la crise sanitaire (voir Zoom ci-dessous)

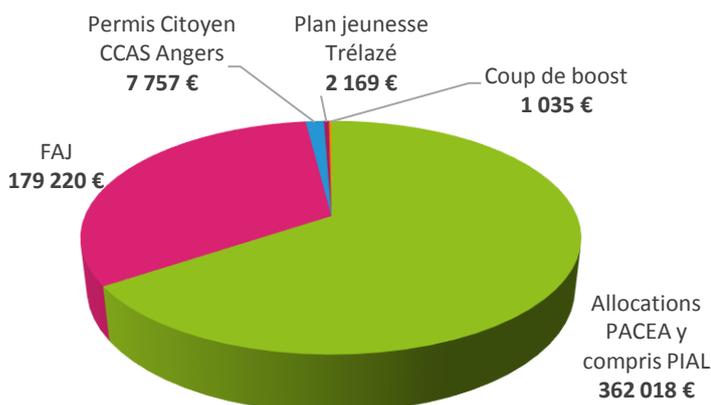
De façon subsidiaire au FAJ et avec un faible niveau de sollicitation, certains jeunes angevins bénéficient d'une aide financière du **CCAS d'Angers**.

Des **aides à la mobilité** sont développées par Pôle Emploi, et certaines communes (Angers, Avrillé, Trélazé...).

Détails des aides financières hors GJ

Les allocations **Garantie Jeunes**, **1 210 387€**, représentent **69%** de l'ensemble des aides financières.

Les allocations hors Garantie Jeunes (voir graphique ci-contre) s'élevaient à **552 199€**



Zoom sur le Fonds d'aide aux jeunes du Département (FAJ)

La crise sanitaire a renforcé la mobilisation du FAJ : 1 094 demandes déposées et **1 030 aides accordées pour 500 jeunes** différents, **179 220€** (+55% par rapport à 2019) attribués.

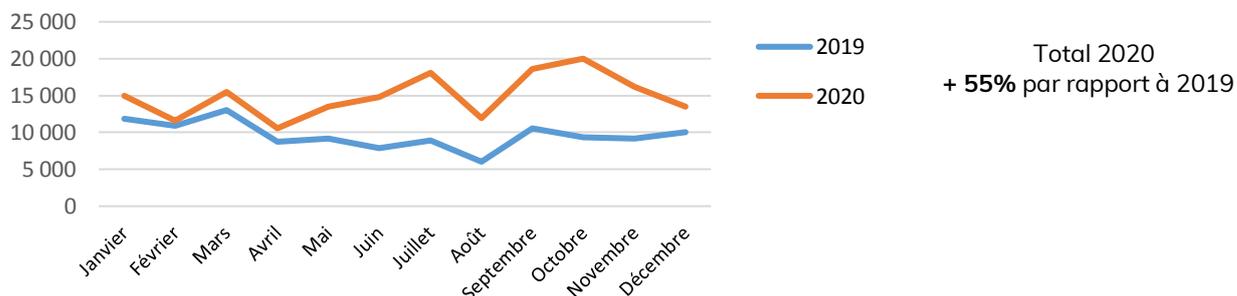
55 jeunes ont atteint le plafond annuel des 800€ et 27 jeunes ont pu obtenir un dépassement de manière dérogatoire en lien avec la crise sanitaire.

Instruction des dossiers à distance, fermeture des guichets des banques et des trésoreries, diminution de l'activité économique : le premier confinement a fragilisé la situation financière de beaucoup de jeunes.

Dès la reprise de l'accueil physique début juin, les demandes ont fortement augmenté (+88 % en juin, +103% en juillet).

La part des aides « vie quotidienne », dont l'aide alimentaire, représente plus de 93% des montants accordés, le reste concerne les aides à la mobilité (permis B...) et la formation.

Evolution des aides FAJ



Les ACTIONS TERRITORIALES

Le partenariat local, avec les collectivités, les associations, les acteurs du monde économique ou social, est un espace de réflexion et de projets. La MLA peut être à l'initiative de projets ou en coopération.

8

antennes MLA sur

les territoires ruraux

Quelques exemples

Durtal

Forum de l'emploi :

30 jeunes.

Partenariat Auto-école :

8 jeunes repérés.

Seiches sur le Loir

Rencontre Secours Populaire

avec le groupe GJ : 8 jeunes.



Chalonnnes sur Loire/ St Georges sur Loire

Présentation de la MLA à l'auto-école du territoire.

Forum de l'Emploi porté par le CSI, en lien avec l'antenne MLA de Beaucouzé : 8 entreprises, 20 jeunes, une repartie avec un contrat de professionnalisation.

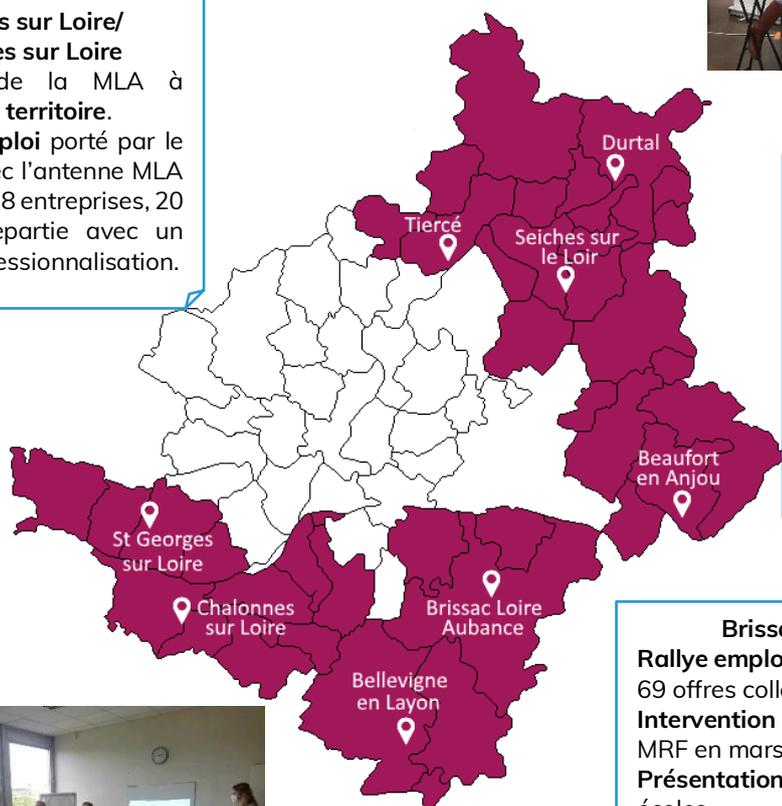
Beaufort en Anjou

Travail en commun entre Pôle Emploi, MLA et Etape.

2 Interventions auprès de la MFR de Gée.

Mise en place d'un atelier « **Actualité de l'emploi** » en fin d'année

Présentation de l'offre de services MLA aux **auto-écoles**.



Brissac Loire Aubance

Rallye emploi 9 jeunes, 19 entreprises, 69 offres collectées.

Intervention auprès de 60 élèves de la MRF en mars.

Présentation de la MLA aux 2 auto-écoles.



VitiMobi

Bellevigne en Layon

VitiMobi : 18 jeunes.

Jobs Days

Comité de pilotage analyse des besoins sociaux.

Réunion Mobilité avec les élus et partenaires (LLA).

BRISSAC LOIRE-AUBANCE

Un rallye pour trouver un stage

Dans le cadre d'un rallye emploi organisé par la Mission locale angevine, huit jeunes adultes iront demain chercher un stage en entreprise.



Ces huit jeunes adultes iront à la recherche d'un stage dans les entreprises de Brissac Loire Aubance.

Quelques exemples

Montreuil Juigné

Jobs d'été : 61 jeunes dont 64 % de la commune (33 femmes, 54 %).

Ateliers Emploi tous les lundis après-midi avec des parrains et marraines.

Action « Développer la confiance en soi et mieux communiquer » : 9 séances de 2 heures. Action interrompue en raison de la situation sanitaire.

Verrières en Anjou

PJS (Projet Jeunes Solidaires) : novembre 2020. Participation à l'information collective.

Écouflant : Participation à un atelier diagnostic social Enfance jeunesse.

Avrillé

Club Itinéraire Emploi : de janvier à mars : 3 jeunes MLA ont participé. Action interrompue en raison de la situation sanitaire.

St Barthélémy d'Anjou

Plusieurs actions annulées en raison de la situation sanitaire.

Beaucouzé

Pas d'action engagée en raison de la situation sanitaire.

Loire Authion

Grain d'Sel Lab VLA : 3 jeunes présents (PIC repérage). Plusieurs actions annulées en raison de la situation sanitaire.

Mûrs Érigné

Pas d'action engagée en raison de la situation sanitaire.

Les Ponts-de-Cé

Jobs d'été : 73 personnes* présentes.

2 Visites « Fleuron d'Anjou » : 27 jeunes.

2 ateliers « Mieux se connaître pour avancer » (image de soi, gestion du stress, confiance et estime de soi) : 9 participants*.

4 ateliers « Fais de tes qualités un atout » : 10 personnes*.

*Les actions organisées par Les Ponts de Cé concernent un public jeunes et adultes.

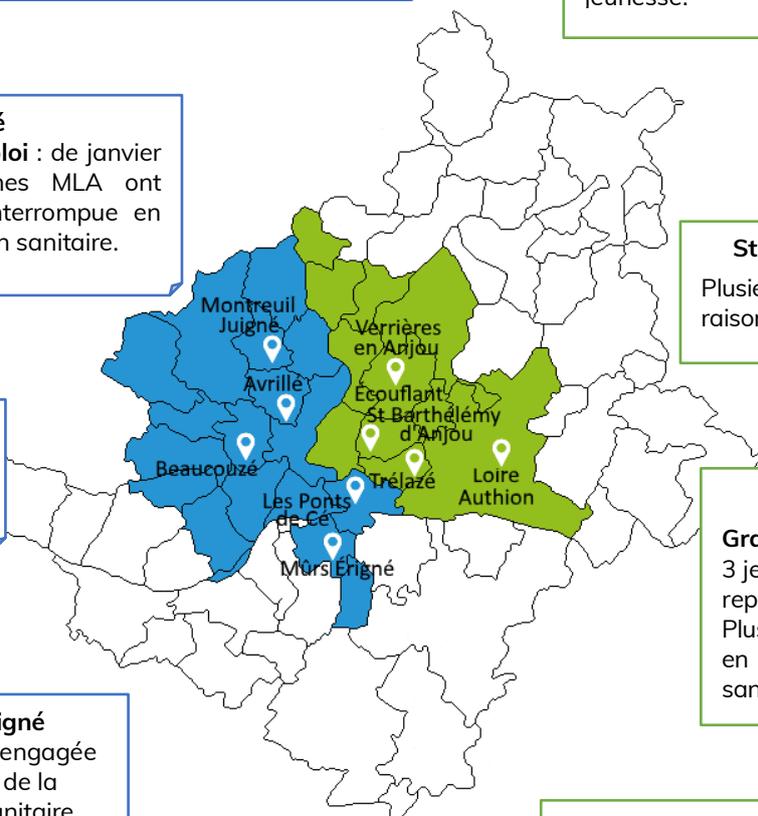
Trélazé

Étincelle : 2 jeune femmes retenues.

Plan Jeunesse Trélazé :

4 accords sur 9 demandes d'aides au permis B et 1 demande aide à la formation.

Le partenariat CAF a permis d'orienter 9 jeunes vers la MLA (7 jeunes filles et 2 jeunes hommes)



Quelques exemples

HSA/ St Jacques

Formation babysitting avec atelier TRE animé par MLA : 5 jeunes femmes dont 3 jeunes MLA.

Café Emplois Francs en partenariat avec l'ALDEV : 26 personnes dont 11 jeunes MLA.

7 Jobs divers entre juillet et octobre : 18 jeunes.

Melting (lieu d'accueil partagé avec la Maison de Quartier) : 176 jeunes..

Expérimentation **Triporteur Déambul' infos Pro** (PIC Repérage)

Expérimentation **Jeunes Gens Du Voyage** : 41 jeunes.

Monplaisir

Petit déjeuner jeunes (expérimentation) pour démarrer l'année et échanger sur les projets.

Atelier sommeil et insertion (expérimentation) par une infirmière de la ville d'Angers : 3 jeunes.

Café rentrée à destination des partenaires du quartier Monplaisir. 22 partenaires présents.

Belle Beille / Lac de Maine

Préparation de la future installation au sein du Relais Mairie Beaussier.

Coup de Boost : 3 situations et 1 bourse attribuée.

Deux Croix Banchais

Action préparation au code avec le Centre Social Marcelle MENET : 13 jeunes.

Positionnement de 8 jeunes sur 3 **actions de service et cuisine** (AIFA / AITA).



Centre-Ville / Ney-Chalouère / Lafayette-Eblé

Participation à la réalisation d'un **Baromètre de la Jeunesse du Centre-Ville**
Chantier d'engagement citoyen : réalisation d'une fresque quartier Savary : 10 jeunes.

La Roseraie

Jobs divers « Boule de Gomme » : 11 jeunes positionnés / 7 retenus (5 hommes, 2 femmes)

Coup de Boost : 3 situations avec attribution de bourses

Atelier 16/25

Ouverture de notre **nouveau site** (voir page 18)

Justices Madeleine St Léonard

12 jeunes scolaires en formation **babysitting** avec le secteur jeunesse et découvrant la MLA.

Participation des conseillères MLA à l'action « A la rencontre des habitants » sur Justices et Madeleine.

La Mission Locale Angevine

Un accueil sur 26 antennes territoriales de proximité, 3 lieux d'accueil de publics spécifiques et 1 siège social



Accueils publics spécifiques

Un nouveau site central depuis mai 2020 : l'Atelier16/25
 Permanence Jeunes sous-main de justice (Maison d'Arrêt)
 Accompagnement partagé SAAS (Abri de la Providence)



L'équipe MLA (à fin décembre 2020)

81 personnes salariées, 72,7 Equivalents Temps Plein
 43 conseiller(e)s, 13 chargé(e)s d'accueil, 5 chargé(e)s de projet
 15 administratifs(ives) et fonctions support, 5 adjoint(e)s de direction ou directrice.
 85% de femmes, 15% d'hommes
 Moyenne d'âge : 46 ans - Ancienneté moyenne : 11,6 ans
 3 personnes d'autres structures travaillant au quotidien pour la MLA : 1 conseiller et 1 chargée d'accueil dans un relais MLA, 1 prestataire spécialisé en recherche d'emploi.
 Des partenaires intervenant régulièrement dans nos locaux : psychologue, travailleur social, parrains...

Une équipe mobilisée pour les jeunes

Des conseillers pluridisciplinaires et des référents par spécialité (formation, emploi, accompagnement social, numérique...).

Des chargé(e)s d'accueil assurant une permanence de contact avec les jeunes, en complément du conseiller référent et des animations emploi.

Des spécialistes du travail social.

Des bénévoles dans le cadre du parrainage vers l'emploi.

Formation, interventions de partenaires ou visites in situ, analyse de la pratique, groupes de travail thématiques, réunions libres d'échanges entre collègues... L'organisation de la MLA intègre largement le besoin d'ouverture, d'entretien des compétences et d'échanges entre pairs nécessaires à ce travail social.

L'Atelier 16/25, une nouvelle implantation

La MLA regroupe dans 780m² au sein du Centre Pierre Cointreau des activités jusque-là dispersées : Garantie Jeunes, antenne Madeleine Justices St Léonard, activités transversales complémentaires à celles des antennes de proximité en particulier dans le domaine de l'emploi. Dans un lieu lumineux et spacieux, avec des salles de formation équipées informatiquement, ce lieu offre une réelle amélioration des conditions d'accueil des jeunes GJ et des salariés.

Pourquoi l'Atelier 16/25 ? L'Atelier est un lieu de construction, de travail sur les parcours des jeunes. Ce lieu accueille, entre autres choses, des ateliers dans le sens d'actions collectives. « 16-25 » est une autre façon d'évoquer la jeunesse, et la classe d'âge de notre public.

Cette implantation nous permet de renforcer le partenariat avec la CCI : découverte des métiers sur les plateaux techniques du CFA, orientation vers l'apprentissage, actions conjointes vers les entreprises, et répond à l'orientation stratégique de la CCI de faire du Centre Pierre Cointreau un Campus des métiers.

